

Le mot du directeur

La vie de l'Oned a été, au cours de ce premier semestre, marquée de nombreux évènements, parmi lesquels la visite, le 10 février au GIP Enfance en Danger, de Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la Famille, à qui a été remis, à cette occasion, le rapport annuel de l'Oned; la participation de l'Observatoire aux Assises Nationales de la Protection de l'enfance, organisées par le Journal de l'Action Sociale, à Lyon, les 30 et 31 mars derniers, ainsi qu'au Congrès *Précarités et Education familiale*, de l'Association Internationale de Formation et de Recherches en Education Familiale (AIFREF), qui a donné lieu, à Toulouse du 1^{er} au 3 avril, à des dizaines de communications sur la protection de l'enfance dont l'ONED signalera les publications. Enfin, au début du mois de mai, l'Oned a présenté un point sur l'état d'avancement de la mise en place des cellules départementales de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes, lors de la réunion du comité de suivi de la loi du 5 mars 2007 présidée par Madame Morano.

Par ailleurs, la mise en place d'un dispositif d'observation de l'enfance en danger, auquel l'Oned travaille depuis longtemps en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance, a récemment fait l'objet de violentes critiques. Je regrette que leurs auteurs n'aient pas pris la peine de contacter l'Oned pour vérifier leurs informations, ni même de consulter notre site internet.

En effet, ce dernier propose une Foire aux Questions, élaborée au cours des nombreuses réunions interinstitutionnelles et interdépartementales, ainsi qu'une liste de réponses aux questions que peut poser la mise en place du décret. L'équipe de l'Observatoire et moi-même nous tenons, comme vous le savez, à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

Paul Durning, Directeur général du GIP Enfance en Danger (119 et ONED)

Journées de travail décret à l'Oned

Le décret relatif à la transmission d'informations, sous forme anonyme, aux observatoires départementaux de la protection de l'enfance et à l'Observatoire national de l'enfance en danger est paru au Journal Officiel du 27 décembre 2008.

L'Oned a organisé, entre les mois de janvier et de mars, une dizaine de réunions, rassemblant des professionnels des conseils généraux, afin de les informer sur le contenu des données et les modalités de transmission aux observatoires départementaux et à l'Oned. Répondant à des questions aussi variées que la nature et le contenu des informations demandées, le déroulement des transmissions ou le rôle de l'Oned, ces réunions, animées par l'équipe des démographes de l'Oned et les informaticiens du GIP Enfance en Danger ont privilégié l'échange autour des problèmes rencontrés mais aussi des questions soulevées par les professionnels concernés.

Environ 70 départements étaient représentés au cours de ces journées. L'Oned prévoit d'organiser d'autres journées de ce type pour ceux qui n'ont pu se rendre à l'une ou l'autre de ces réunions.

Un groupe de travail sur l'accompagnement à la sortie des jeunes en fin de mesure

L'accession au monde adulte apparaît longue et difficile, notamment au cours des trois transitions identifiées par Coles:

- de l'école vers le travail,
- de la famille d'origine à la nouvelle famille,
- du logement des parents vers le nouveau logement.

Il est cependant attendu des jeunes majeurs sortant du dispositif de protection de l'enfance, plus vulnérables et disposant de moins de ressources que la population générale, de faire mieux et plus vite pour rentrer dans le monde adulte. Aussi, la question de leur accompagnement à la sortie revêt-elle des enjeux divers et disparates :

- Elle interroge les attentes de la société vis-à-vis de sa jeunesse : souhaite-t-on que les jeunes s'insèrent dans le monde des adultes ou qu'ils apportent des compétences nouvelles et un regard neuf ? Dans le premier cas, on travaillera sur leur employabilité, dans le second, on s'attachera aux ressources nouvelles qu'ils peuvent créer.

- L'accompagnement à la sortie interroge aussi la capacité à faire dialoguer deux secteurs hermétiques, ayant des logiques propres : la protection de l'enfance et l'insertion,

- L'efficacité du travail d'accompagnement à la sortie est liée à la qualité des aides antérieures et interroge donc l'organisation de cette suppléance antérieure.

Aussi, pour réfléchir à ces questions, le groupe de travail institué par l'Oned rassemble des acteurs variés. Sont représentés quatre conseils généraux (Gard, Loire-Atlantique, Loiret et Val-d'Oise), la FNADEPAPE (Fédération nationale des associations départementales d'entraide entre les pupilles et les anciens pupilles de l'Etat), SOS Villages d'Enfants, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Fondation d'Auteuil, l'association Les Nids, l'INED (Institut National des Etudes Démographiques), le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), la Fédération de l'Entraide Protestante.

Au cours des réunions du groupe de travail, les départements ont présenté leur propre projet d'accompagnement des jeunes à l'autonomie, de même que la FNADEPAPE, l'Union des Assistants Familiaux, ainsi que l'association Samuel Vincent, située à Nîmes, qui accueille, en appartement ou en studio, des jeunes âgés de 15 à 18 ans. David Pioli et Pierrine Robin ont également exposé le Programme de qualification des jeunes (PQJ) du Québec, ainsi que l'outil utilisé par ce programme, l'ACLSA (Ansell Casey Life Skills Assessment).

Par ailleurs, des auditions de jeunes sont en cours. Il peut s'agir de personnes accompagnées en contrat jeunes majeurs, ou sorties du dispositif, qui font part de leur expérience personnelle de l'accompagnement à la sortie, des difficultés et des bénéfices retirés de cet accompagnement.

Des membres de l'Oned ont également visité plusieurs dispositifs d'accompagnement des jeunes à l'autonomie. Ces dispositifs font l'objet de fiches qui seront bientôt disponibles sur le site de l'Oned, dans la rubrique *Dispositifs et pratiques*.

L'Oned n'est pas seul à travailler sur cette question de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie. Outre l'attente formulée par les acteurs en protection de l'enfance en France, d'autres pays européens ont entrepris une réflexion sur ce sujet. A la fin du mois d'avril 2009, se tiendra, en Roumanie, un colloque intitulé « Nice to meet you » organisé par l'ONG italienne *Amici dei bambini*, du 28 au 30 avril, qui réunira la France -notamment l'Université de Nantes et le Conseil général de Loire-Atlantique-, l'Italie, la Roumanie et la Lettonie. Cette occasion d'échanger, de rencontrer et débattre entre le monde associatif, les institutions et des jeunes récemment sortis des dispositifs de protection de l'enfance ou encore pris en charges, devrait aboutir à la formulation de recommandations européennes.

Les travaux réalisés par ce groupe de travail feront l'objet d'un rapport, qui sera diffusé à l'automne 2009.

Un chantier de l'Oned : le Projet pour l'Enfant

L'article 19 de la loi du 5 mars 2007 précise l'obligation de réaliser un projet pour l'enfant bénéficiant d'une mesure en protection de l'enfance. « *Sur la base des informations dont il dispose, le président du Conseil général veille à assurer le suivi et, dans la mesure du possible, la continuité des interventions mises en œuvre pour un enfant et sa famille au titre de la protection de l'enfance* ». L'ONED a entrepris de dresser un panorama général des réflexions et des réalisations en cours au sein des départements français. Il s'agit de recueillir les interrogations et les difficultés et de comprendre la démarche adoptée pour l'utilisation concrète du Projet pour l'Enfant et ses multiples implications sur le suivi des enfants et de leur famille.

Des visites au sein des départements, que nous remercions sincèrement pour leur accueil chaleureux, ont permis d'observer comment chacun s'est approprié ce texte en fonction de sa spécificité en matière d'organisation. Il apparaît, en premier lieu, que le Projet pour l'Enfant provoque un véritable effet boule de neige. Sa mise en place entraîne de nouvelles réflexions relatives notamment à la place des parents, au partenariat interinstitutionnel, à l'articulation avec les autres documents. Les principales questions recueillies concernent la démarche autour de ce projet, son contenu, les bénéficiaires (ne concerne-t-il que les enfants bénéficiant d'une nouvelle mesure éducative ? Les enfants pris en charge en dehors de leur milieu familial et en milieu ouvert ? Fait-il suite à une décision administrative et judiciaire ?) et l'articulation avec les autres documents (contrat d'accueil, DIPIC). Ces aspects se retrouvent aussi bien dans les départements où le Projet pour l'Enfant est en cours d'expérimentation, dans ceux où un document similaire préexistait au PPE, que dans les Conseils généraux qui y travaillent actuellement. L'Oned reste à la disposition de tous les départements qui souhaiteraient échanger sur le Projet pour l'Enfant.

Contact : severine.euillet@oned.gouv.fr

Les Comptes-rendus de recherche

Dans le cadre de sa mission de recensement et de diffusion des recherches en protection de l'enfance, l'Oned propose des comptes-rendus de lecture de travaux disponibles sur le site. Ces comptes-rendus présentent l'objet de la recherche, la problématique ainsi que la méthodologie employée avant de conclure sur les principaux résultats. Une dernière partie, intitulée « discussion » critique les points saillants du rapport. Ces documents poursuivent trois objectifs : rendre accessible les principaux apports de chaque recherche ; pointer d'éventuelles questions ; faire émerger des interrogations ou des liens avec d'autres recherches ou avec des pratiques et des enjeux relatifs au champ de la protection de l'enfance. Voici ceux qui ont été récemment mis en ligne :

- *Évaluation psychosociale de la maltraitance : construire des repères et outils d'évaluation*, J.-L. Viaux & al.
- *Le développement socio-affectif des jeunes enfants de 4 ans en famille d'accueil*, C. Zaouche-Gaudron & al.
- *L'expérience fraternelle au quotidien en villages d'enfants SOS*, A. Poittevin

Par ailleurs, des fiches signalétiques présentant, en quelques lignes, les objectifs, la méthodologie, les résultats ainsi qu'une rapide critique, sont également disponibles sur le site de l'Oned :

- *Un demi-siècle d'accueil de fratries en villages d'enfants SOS*, V. De Luca & F. Guérout
- *Accueil des fratries : l'expérience des professionnels travaillant dans le cadre de SOS Villages d'enfants*, R. Scelles & al.
- *La maltraitance : entre représentations sociales et pratiques professionnelles*, S. Brachet & C. Clément

Les Assises nationales de la protection de l'enfance

Les 30 et 31 mars, se sont déroulées, à Lyon, les Assises nationales de la protection de l'enfance, dont l'Oned était partenaire, sur le thème « *Dans un contexte de crise : tout ce qui doit, peut et va changer* ». Avec plus de 1500 participants, ces deux jours ont été riches d'échanges et de discussion, autour de la nécessité de changements dans un contexte de crise, de l'émergence de nouvelles pratiques, ou de la cohérence dans la définition des responsabilités, des moyens, et dans la mise en œuvre des démarches d'évaluation. Plusieurs membres de l'Oned sont intervenus au cours de cette rencontre : Paul Durning lors de la table ronde consacrée aux atouts et aux faiblesses de la réforme de la loi de 2007; Marie-Pierre Mackiewicz, qui présentait avec Sandrine Dottori, un travail commun de l'Oned et de l'Odas sur la définition de l'information préoccupante ; Anne Oui, sur l'organisation des circuits d'information et la collaboration des acteurs en protection de l'enfance.

Agenda de l'ONED

Du 11 au 13 mai prochain, aura lieu, à Montréal (Canada), le **Cinquième congrès international francophone sur l'agression sexuelle** (CIFAS).

Cette réunion, au cours de laquelle Paul Durning, directeur de l'Oned est invité à intervenir en qualité de discutant, est organisée tous les deux ans par l'Institut Philippe-Pinel de Montréal et le Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle (RIMAS). Le thème choisi cette année sera « *l'agression sexuelle : transformations et paradoxes* ».

Plus d'infos : www.pinel.qc.ca

Les 10,11 et 12 juin, à Nantes, la **FN3S** (Fédération nationale des services sociaux spécialisés de protection de l'enfance et de l'adolescence en danger) organise une journée d'études nationale, sur le thème « *Investigation et accompagnement en protection de l'enfance : nouveaux acteurs, nouvelle culture* ». Le président du GIP Enfance en Danger interviendra sur les partenariats nécessaires à une politique cohérente de la protection de l'enfance.

Informations et inscriptions : fn3s@wanadoo.fr

Actualités en protection de l'enfance

Ces dernières semaines, plusieurs journées départementales sur la protection de l'enfance et sa réforme se sont déroulées, auxquelles des membres de l'Oned ont été invités à apporter une contribution :

- Premières assises départementales de la protection de l'enfance des Bouches-du-Rhône le 10 avril
- Journée départementale politique Enfance Famille des Côtes-d'Armor, le 23 avril
- Première journée départementale de protection de l'enfance après la loi du 5 mars 2007 en Haute-Loire, le 24 avril

En outre l'Oned a assisté au dernier Comité de pilotage de l'expérimentation, menée dans le Loiret, le 24 avril.

Ces journées se sont révélées particulièrement riches en échanges et en discussion avec les professionnels et les élus présents.

Destiné à "promouvoir l'histoire de la justice des mineurs sur le web en mettant à disposition des chercheurs et du grand public des outils documentaires et des corpus thématiques raisonnés", le site du centre d'exposition "Enfants en justice", créé en 2001 à Savigny-sur-Orge (Essonne), vient d'ouvrir ses portes à l'adresse www.enfantsenjustice.fr. Consacré à la justice des mineurs aux XIXe et XXe siècles, ce site propose notamment une visite virtuelle du musée à travers 13 entrées allant du jugement à la punition, en passant par la fiction ou la réinsertion.

Un portail de ressources viendra compléter ce site, fin 2009, en proposant différents éléments d'analyse s'arrêtant en 1979, conformément à la règle de communication des archives publiques.

Sur le site de l'ONED

Parmi les documents en ligne sur le site de l'Oned, sont accessibles le **rapport annuel de l'Oned 2008**, le **rapport sur la situation des Pupilles de l'Etat (2007)**, le dernier **appel d'offres** lancé par l'Oned ouvert jusqu'au 12 mai, ainsi qu'un dossier thématique consacré aux **Administrateurs ad hoc**.

Après une interruption de quelques semaines, liée au départ de Véronique Fava-Natali, les rubriques **Agenda** et **Revue de presse** sont à nouveau alimentées grâce à la nouvelle documentaliste du GIP Enfance en Danger, **Françoise Delahaye**, qui nous a rejoint au mois de mars. Autre arrivé, **David Chiche**, informaticien, avec l'aide duquel le site de l'Oned pourra s'enrichir de nouvelles rubriques.

Enfin, suite aux 9 Journées Décret, l'**Espace Cellules et Observatoires** s'est considérablement enrichi, les discussions au cours de ces réunions ayant notamment nourri la **Foire aux Questions**.